



ECOSOC Nations Unies – New York

Commission du Statut de la Femme - Rapport CSW 60

14 au 25 Mars 2016

"Autonomisation des Femmes et Développement durable"

Nous faisons partie de la délégation ministérielle de Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.

L'autonomisation des femmes est la condition indispensable pour combattre la pauvreté et obtenir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Il s'agit de permettre aux femmes d'accéder à une réelle autonomie financière.

L'ouverture des travaux a eu lieu à la mission française auprès des Nations Unies où Monsieur Delattre, Ambassadeur de France auprès des Nations Unies avait invité les membres de la Délégation ministérielle pour un petit déjeuner présidé par la ministre. Elle a souligné la position très ferme de la France au niveau international dans le domaine des droits sexuels et reproductifs. Elle a évoqué les questions sanitaires liées à la propagation du virus Zika et souligné le caractère indispensable de l'accès à l'IVG pour les femmes enceintes porteuses du virus. Elle a affirmé l'universalité des droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes pour les questions de développement durable.

Au cours du tour de table, C. Tricot a fait part des axes d'actions de la section française de l'UEF. :

- Lutte contre les violences faites aux femmes. L'UEF a organisé une rencontre autour du thème : « Justice et Neurosciences » avec des médecins, des psychiatres, des juristes et des experts de Cour d'Assises.
- Accès à l'éducation et à la formation pour les filles et les femmes. C'est la clé de l'autonomisation des femmes.
- Participation à un programme initié par l'Union Européenne dans les 5 Républiques d'Asie Centrale, intitulé : « Plate-forme État de Droit ». La section française de l'UEF a eu en charge le volet Droit des Femmes dans ces 5 République où 80 % de la population est musulmane.

UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : contact@uef-france.eu – www.uef-france.fr

- Les migrants et leur condition d'accueil dans l'Union Européenne particulièrement en ce qui concerne les femmes, les filles et les enfants qui sont victimes de violences de toute nature.

La session a été officiellement ouverte par Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies. Il a déclaré que les OING étaient ici pour changer le monde et qu'il était persuadé que la pleine égalité pour toutes les femmes du monde pouvait être réalisée. Il a rappelé la formule du Président Roosevelt qui affirmait que les Droits de l'Homme commencent à domicile. C'est ainsi que 25 % des postes aux Nations Unies sont sous la responsabilité de femmes. Il a réaffirmé qu'il fallait mettre fin à la pandémie des violences entre hommes et femmes. Le préjugé que les femmes ne peuvent traiter les problèmes de sécurité est erroné. Il a demandé aux États de faire de même.

Aucune femme ne devrait mourir en donnant la vie et aucun nourrisson ne devrait décéder à la naissance. Sans changement des mentalités et sans la contribution des hommes, la pleine égalité ne pourra être réalisée.

Il a condamné les extrémistes violents qui sont des affronts à l'égard des Nations Unies. Il estime qu'on n'a pas besoin d'être un homme pour être un bon leader. A la veille de quitter son poste, il s'est engagé à se tenir toujours aux côtés de ceux qui luttent pour l'égalité des hommes et des femmes.

La délégation ministérielle avait organisé trois événements parallèles présidés par Laurence Rossignol, Ministre. :

- « De Paris à Marrakech » au cours duquel il a été souligné combien les femmes sont affectées par les changements climatiques alors que ce sont elles qui sont les agents du changement en vue d'accéder à l'égalité hommes/femmes. De plus les migrations liées aux guerres et au changement climatique ne permettent pas aux femmes de demeurer dans leur lieu de résidence habituelle et les obligent à migrer. Pendant ces transferts, les femmes et les filles sont victimes d'abus (viols, vols, maladies, épidémies, accouchements dans des conditions dangereuses). Il faut renforcer la coopération internationale spécialement entre les pays les plus pauvres pour les problèmes climatiques.

- « L'accès à l'avortement, condition essentielle à l'autonomie et à la pleine jouissance des droits pour les femmes » organisé avec le Danemark et le Danemark familial.

13 % des avortements ne sont pas sécurisés et entraîne la mort de la femme. Il faut une dépénalisation universelle de l'avortement. Il a été souligné que dans certains pays de l'Union Européenne, le droit à l'avortement était remis en cause. Il faut soutenir les femmes d'Amérique du Sud qui luttent pour que les femmes enceintes et contaminées par le virus Zika puissent avoir accès à l'avortement.

Parallèlement, il faut développer l'éducation sexuelle des jeunes pour réduire le nombre d'avortements.

- « Les femmes et les filles réfugiées et déplacées, victimes de violences et d'exploitation sexuelle par les groupes terroristes » organisé par le Nid et la France.

Laurence Rossignol rappelle qu'elle se mobilise pour que l'opinion française admette que la prostitution est une violence faite aux femmes. Il est certes difficile de distinguer ce qui

UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : contact@uef-france.eu – www.uef-france.fr

relève de la traite ou d'une prostitution librement consentie. Elle s'indigne des pratiques du Sud Soudan où un permis de violer est accordé aux soldats en plus de leur solde.

La représentante spéciale des Nations Unies sur les violences sexuelles fait le constat que dans les zones de conflit, les femmes sont agressées tous les jours, à tous les âges et en tous lieux. C'est une forme de terrorisme qui permet de gagner des territoires pour les groupes terroristes. Daech et Boko Haram vendent les femmes et les enfants sur des marchés. C'est une pratique des groupes terroristes Dès qu'une femme ou une fille est capturée, elle fait l'objet de plusieurs ventes. Parfois même elle est revendue à ses parents contre une rançon. C'est un projet structuré et organisé et un instrument clé de leur politique. Les paiements font l'objet de transferts qu'il faut absolument bloquer. Il faut aider à la reconstruction de ces femmes.

Le témoignage d'une survivante yezidie de Daech nous a bouleversées. Elle a été capturée en Août 2014. Daech tuait les hommes et gardait les femmes. Des milliers de femmes, de filles et d'enfants ont été vendus et offerts en cadeau dès l'âge de 9 ans. 34.000 femmes et enfants sont en captivité et violés actuellement. Cette jeune fille a été vendue une dizaine de fois mais d'autres plus de 30 fois ! Maintenant, au Moyen Orient, Daech a retiré tout droit aux femmes. Nadia a lancé un appel à la communauté internationale qui reste silencieuse. Elle souhaite que la grande injustice dont sont victimes les femmes yezidies donne lieu à la mise en place de solutions concrètes.

La ministre, Laurence Rossignol estime que les femmes yezidies sont victimes d'un « féminicide ».

Zoya Roohana, Directrice de KAFA (Liban) a présenté la situation au Liban. 1,5 millions de réfugiés pour 4 Millions de Libanais. La crise en Syrie provoque un afflux de réfugiés au Liban. De plus en plus de femmes syriennes sont obligées de se prostituer. La loi libanaise pénalise toutes les prostituées à l'exception des mineures !

Yves Charpenel, Président du Nid et Premier Avocat Général à la Cour de Cassation a souligné le lien entre le crime organisé et le terrorisme. Il a parlé de la résurgence des marchés d'esclaves et le développement de la traite sur internet. Il existe aussi un marché de vente et revente entre les combattants. Il y a un lien évident entre mafia et terrorisme pour les passages, la prostitution et les armes.

Le Conseil International des Femmes avait organisé plusieurs événements parallèles qui ont drainé un vaste public/

- »Transforming society through political and economic empowerment of women ».

A travers le monde les femmes sont le moteur du changement. Le développement durable demande la pleine participation des femmes et des filles . Cependant les femmes et les filles doivent faire face à un déferlement de violences qui viole les droits humains et fait obstacle au développement du pouvoir des femmes.

– « Les femmes au pouvoir et dans la prise de décision » présidé par la Présidente du CIF. Un remarquable dossier concernant le monde entier a permis de mesurer le niveau de pouvoir détenu par les femmes dans le domaine politique, économique et social.

UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris
Tél. +33 (0)147 55 47 74 - Courriel : contact@uef-france.eu – www.uef-france.fr

En ce qui concerne la politique : 177 hommes Présidents ou premier ministre pour 17 femmes ! Pour la participation des femmes parlementaires:(Chiffre de 2015) : 26,8 % aux Etats Unis - 25,4 % en Europe - Sud Sahara et Afrique:23,1% - Asie : 19 % - Etats arabes : 17,9 % - Pacifique : 15,9 %.

Ce qui empêche les femmes d'avoir une participation politique plus importante peut se résumer en plusieurs facteurs qui s'additionnent et se combinent :

- Facteurs culturels (culture patriarcale)

– le rôle des femmes qui restent à la maison pour effectuer des tâches ménagères

- Le manque de soutien financier des partis politiques qui n'aident pas suffisamment les femmes.

- Les responsabilités familiales des femmes.

- Le manque d'accès à l'éducation et à la formation pour permettre aux femmes de devenir leader et orienter les jeunes femmes vers la vie politique.

- Les systèmes électoraux : la question des quotas se pose. Plusieurs pays les ont adoptés. En France 50 % - en Argentine : 30% - au Portugal : 33 %.

Différentes solutions ont été envisagées :

- Encourager la démocratie dans la désignation des femmes comme candidates dans les partis politiques.

- Coordonner les activités des organisations féminines;

Cet événement a suscité le plus vif intérêt des participants.

Une atmosphère très sympathique a régné entre les différentes représentantes du CIF grâce au dîner convivial offert par Madame Jungsook Kim, Présidente du Conseil International des Femmes, dès le début de la CSW 60.

Nous avons assisté à plusieurs autres événements parallèles :

– « Déclaration des naissances : indispensable à l'autonomisation des femmes »

Dans le monde, un enfant sur trois n'est pas déclaré à la naissance. L'enregistrement des naissances est indispensable pour avoir accès aux programmes permettant sécurité, autonomie et émancipation des femmes et des filles. L'objectif : chaque femme quel que soit son statut marital a le droit effectif de déclarer la naissance de ses enfants. Chaque Etat doit organiser un service public d'état civil gratuit et obligatoire ouvert à toutes les personnes vivant sur son territoire quels que soient leur sexe, leur statut marital, leur origine ethnique. L'absence d'état civil, c'est la mort civile donc plus aucun droit. 250 millions d'enfants dans le monde ne sont pas déclarés. L'enregistrement à l'état civil est une protection pour la santé, l'accès à l'école et à la formation. Il fait en partie obstacle aux mariages précoces ou forcés, c'est un rempart contre l'enrôlement comme enfants soldats. L'absence d'état civil éloigne de

toute participation à la vie sociale, politique et à la liberté de voyager en l'absence de papiers d'état civil.

L'UNICEF insiste sur la nécessité de déclarer tous les enfants quels que soient leur sexe et leur origine.

– La mission permanente de la République Fédérale d'Allemagne auprès des Nations Unies avait organisé un événement parallèle avec la section genre de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe. : « Apporter la sécurité à la maison pour l'autonomisation des femmes : comment pouvons nous lutter contre la violence et renforcer l'égalité des sexes ».

La discussion a porté sur les moyens pour accroître la sécurité individuelle des femmes et leur donner pleins pouvoirs dans les pays aussi bien en paix qu'en guerre. Il faut permettre aux femmes de jouer un rôle actif dans la prévention des conflits, la résolution des conflits et la réinsertion après les conflits. La discussion était animée par Dalia Leinarte, vice-présidente du Comité de la CEDAW et par Ulrike Helwerth, présidente du conseil National des organisations féminines allemandes.

– « Pas de paix sans développement durable : le cas des femmes marocaines » organisé par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger et JOSSOUR (Forum des Femmes marocaines). La migration féminine apparue au début des années 1990 est devenue une réalité croissante et incontournable. Les femmes représentent aujourd'hui plus de 49 % des 230 millions de migrants dans le monde. Leur nombre ne cesse d'augmenter avec les conflits et les guerres de même que leur vulnérabilité. La population féminine marocaine dans le monde quant à elle est de l'ordre de 47 % sur un total de 4 Millions. Si de tout temps les femmes marocaines ont émigré vers l'étranger pour accompagner ou rejoindre leur conjoint, aujourd'hui elles migrent seules à la recherche de meilleures opportunités et non plus de manière passive. Pour la communauté internationale, la féminisation des flux migratoires est un nouveau défi, particulièrement en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen Orient ou en Océanie. La femme émigrant seule illustre un phénomène d'émancipation inédit et qui induit des droits formulés clairement de puis la conférence de Pékin en 1995. La communauté internationale s'est engagée à faire progresser les objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes dans le monde entier, dans l'intérêt de l'humanité toute entière. Les femmes marocaines migrantes se retrouvent au croisement des politiques publiques du Maroc et celles de leurs pays de résidence.

– Nous avons fêté le nouvel an iranien avec la Fondation pour le développement de l'entrepreneuriat pour les femmes et la jeunesse.

– Le Bureau Économique et culturel de Taipei à New York, la mission permanente du Paraguay auprès des Nations Unies, la mission permanente du Belize auprès des Nations unies avaient organisé un séminaire sur : « La prise de pouvoir par les femmes et le développement durable ». ; les thèmes abordés étaient le rôle de Taiwan dans l'achèvement

des buts du développement durable, Les alliances stratégiques pour renforcer les développements économiques des femmes, les mécanismes de protection et de prévention dans le contexte de l'exploitation sexuelle de l'enfance et de la jeunesse dans le « Prevention Act » de Taiwan, le nouveau paradigme de l'égalité des genres après 2015 : les filles et les garçons avancent ensemble.

Le Conseil National des Femmes de Taiwan a formulé le souhait de nous accueillir à Taiwan pour l'Assemblée Générale du Conseil International des Femmes du 14 au 17 Novembre 2016.

Christiane TRICOT

Présidente de la section française de l'UEF

Françoise SEME WALLON

Secrétaire nationale de la section française de l'UEF